

Les abords de la cathédrale d'Amiens

*Antoine Paoletti, architecte des bâtiments de France,
Conservateur de la cathédrale d'Amiens*

La loi du 21 février 1943 instaure le régime des abords, afin de maîtriser, entre autres, la reconstruction dans les zones dévastées à proximité des monuments historiques, en particulier les plus symboliques d'entre eux, les cathédrales. En 1946 est institué le corps des architectes des bâtiments de France, dont une des missions est de veiller (dans le cadre du ministère de la Culture après 1959) à la qualité de l'environnement de ces monuments majeurs.

Cette question des abords a pris une importance particulière à Amiens, où la cathédrale a été privée depuis longtemps du tissu médiéval urbain qui l'enserrait.

Depuis le XIX^e siècle, les abords de Notre-Dame d'Amiens ont défrayé la chronique, architectes, édiles ou habitants... s'opposant au sujet des dimensions du parvis, du tracé des rues alentour, des perspectives vers le monument...

Aujourd'hui, nous sommes revenus à des temps apaisés. L'achèvement des travaux de la ZAC cathédrale (zone d'aménagement concerté) a permis de combler les vides laissés par l'incendie dévastateur de mai 1940. Ce secteur essentiel de la ville a été entièrement redessiné. C'est donc l'occasion de revenir brièvement sur l'historique des abords de Notre-Dame.

Constitution du tissu médiéval

On possède peu de données sur le paysage urbain de la cathédrale romane détruite par l'incendie de 1218. En revanche, la suite est mieux connue : la ville s'est pliée aux contraintes spatiales imposées par la nouvelle cathédrale dont les dimensions, colossales, occasionnèrent notamment le déplacement de l'hôtel-Dieu vers Saint-Leu. Autour de la cathédrale et de l'église toute proche de Saint-Firmin-le-confesseur, se construit un quartier typique du Moyen Age, dense, peuplé, collé au quartier épiscopal qui, lui-même, englobe le chevet de la cathédrale... Cette configuration évolue très peu jusqu'aux portes du XIX^e siècle.

Disparition de l'église paroissiale Saint-Firmin-le-confesseur

A la Révolution, l'église paroissiale de Saint-Firmin (XIII^e-XV^e) disparaît, au profit de constructions médiocres. Le quartier cathédral, à l'est de la ville, éloigné du centre et du pouvoir municipal, reste à l'écart des embellissements d'Amiens au siècle des Lumières.

Le XIX^e : nouvelle mode

La démolition de Saint-Firmin marque une rupture, annonciatrice de la mode, très en vogue au XIX^e siècle, du « dégagement » des cathédrales. Il s'agit alors d'extraire ces édifices de leur gangue médiévale, et de les présenter comme des objets de musée, isolés du voisinage banal de la ville et « magnifiés » par une mise à distance.

Mais, sur ces projets de « dégagement », les architectes concernés s'opposent, parfois violemment.

L'architecte Jean Herbault (responsable de la cathédrale jusqu'en 1849) est partisan du dégagement total. Il n'a de cesse de présenter des projets de « mise en valeur du parvis » (élargissement des rues, création d'îlots spéculatifs, jardins...) comme cela se fait à Paris, Reims, Orléans, Rouen... En 1865, il dirige le fâcheux élargissement de la rue Robert-de-Luzarches, effaçant l'accès sinueux et pittoresque vers le portail de la vierge dorée. C'en est fini dès lors de l'effet de découverte presque fortuite de la statue, qui est désormais surexposée, visible depuis la rue des Jacobins.

Eugène Viollet-le-Duc (nommé architecte de la cathédrale par le ministre des Cultes en 1850) adopte une position plus modérée.

La guerre entre les deux hommes est arbitrée par la ville. Le choix de Viollet-le-Duc est retenu : le maintien de points de vue obliques, permettant selon lui la découverte progressive et poétique de l'édifice, contre la conception d'Herbault, partisan d'une « trouée axiale » face au portail ouest.

La profondeur du parvis, également sujet d'âpres discussions, est finalement portée à la cote de 55 mètres – hauteur de la façade. Viollet-le-Duc construit les dépendances de la cathédrale – sacristie, chapelle d'hiver – et contrecarre le contournement de la cathédrale rêvé par Herbault.

En 1904, pour clore momentanément le sujet de la percée axiale, l'architecte Edmont Douillet élabore le front est du parvis, en vis-à-vis de Notre-Dame, dans un style néogothique, que certains de ses contemporains jugent d'une ringardise absolue, aux antipodes de la modernité portée alors par l'art nouveau. Les abords de la cathédrale se figent jusqu'à la seconde guerre mondiale...

Mai 1940 – plan Dufau

Le 19 mai 1940, Amiens subit des bombardements sans précédent. Le feu qui se propage détruit toute la ville, et la cathédrale émerge d'un champ de ruines de 140 hectares. Côté bombardements, la cathédrale doit son salut à l'intervention du pape auprès des autorités allemandes, auxquels il a demandé d'épargner Notre-Dame. Côté incendies, elle sort miraculeusement indemne du brasier.

Le plan de la reconstruction d'Amiens voté dès 1942, est confié à Pierre Dufau. Ce plan est mis en œuvre à partir de 1944 par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

Dufau redessine totalement la ville. En ce qui concerne les abords de la cathédrale, il laisse son flanc nord vide de constructions jusqu'à la rivière, espace sidéral révélant, selon lui, le monument sous un nouvel angle spectaculaire. Pour le reste, il abandonne assez vite l'idée d'une percée centrale face au portail ouest, au profit de la « reconstruction » de la ligne des maisons Douillet disparues dans l'incendie.

Somme toute, le plan Dufau n'a que très peu d'impact sur les environs immédiats de la cathédrale. Comme l'écrit le maire René Lamps en 1987 : « *La ville reconstruite n'a pas osé affronter l'édifice surchargé de symboles* »

L'épisode de la « maison de verre »

Au début des années 1970, la « maison de verre » déclenche une tempête. L'architecte Bernard Bougeaud conçoit, sur le flanc sud du parvis, un long bâtiment d'acier et de verre noir, où se reflète la cathédrale. Le bâtiment, accepté par la commission des Monuments Historiques, est objet de discorde. La presse accuse l'État de mépriser la ville. Seule une portion de l'immeuble est construite. L'affaire coûte son fauteuil de maire à Maurice Vast. René Lamps lui succède en 1971, le projet est abandonné.

ZAC Cathédrale : le projet Krier

En 1981, la cathédrale est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, et la question de ses abords revient au centre de l'actualité. En effet, en 1982, la municipalité, en liaison avec les ministères de la culture et de l'urbanisme, lance un concours international pour un véritable « projet urbain » autour de la cathédrale, projet intégrant logements et universités.

Robert Krier remporte le concours grâce à un projet aux tendances historicistes. Sa proposition est sans équivoque : faire oublier, de la manière la plus parfaite possible, les destructions de la guerre en recréant à l'emplacement des rues et des édifices détruits un nouveau tissu urbain qui rappelle l'ancien. Les images produites sont séduisantes : ponts enjambant les cours d'eau, parvis resserré, petites places... tous ces éléments recréant une scénographie néo-médiévale. Mais le projet Krier ne sera jamais réalisé.

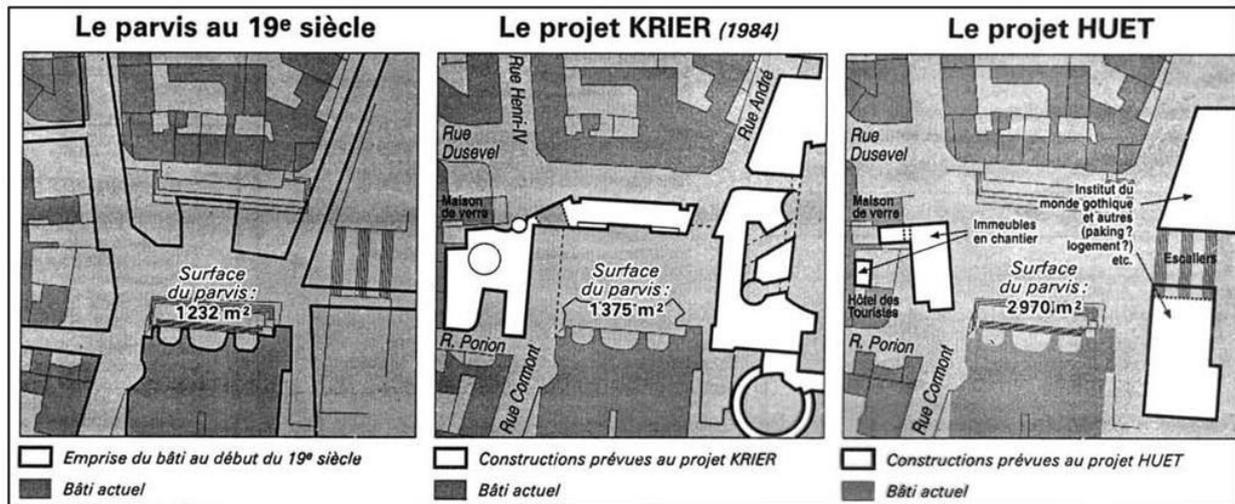
En 1989, Gilles de Robien est élu maire d'Amiens. Le projet Zac Cathédrale est relancé, et c'est l'architecte Bernard Huet qui définit le nouveau plan masse.

ZAC cathédrale : Le choix Huet

Bernard Huet propose un plan qui fait relativement consensus, même si, comme tout ce qui touche de près ou de loin à la Cathédrale, le plan suscite encore des polémiques. Cependant, ce plan réalise une synthèse des différentes options qui ont pu être proposées au cours des décennies passées : Le parvis est resserré en largeur grâce à deux immeubles, la maison de verre de Bougeault est à

proprement parler « effacée », mise en retrait du nouvel alignement. Du grand vide nord des « jardins Dufau », seul un carré « médiéval » est conservé, le reste des terrains s'ouvrant à de nouvelles constructions. En bordure de rivière, l'architecte Delamotte implante un îlot « pittoresque » de caractère régionaliste. Le réseau hydrographique est intégré au plan au moyen de passerelles et de ponts. Un « parvis bas » est aménagé sous forme de jardin.

Les architectes, Francesco Venezia pour la faculté de droit, Anne Demians et B. Herbert pour le CROUS, l'agence Bernard Huet pour les logements ont su respecter le principe cher à Huet : accompagner le monument avec humilité, sans jamais prendre le dessus sur lui. Les bâtiments bien dessinés (choix des matériaux, briques, pierre calcaire, modénatures...) instaurent un dialogue relativement harmonieux avec la cathédrale.



Conclusion

Les béances laissées par la guerre ont été comblées. Il a fallu beaucoup de temps pour que les abords de la cathédrale se reconstruisent. 25 années se sont écoulées, marquées par de nombreux échanges entre les acteurs liés à l'opération, mairie d'Amiens, université, maîtres d'œuvre, préfecture, ministère de la Culture, commission supérieure des Monuments Historiques, service régional de l'archéologie, architectes des bâtiments de France...

Un nouveau quartier s'est édifié. Certes, les liens organiques qui existaient au Moyen-Âge entre la cathédrale et la ville n'existent plus. L'environnement est encore un peu neuf, mais il a le mérite d'être en cohérence avec le monument. De nouvelles relations, très certainement favorisées par la proximité des universités, se mettent progressivement en place entre la cathédrale et son quartier, qui témoignent d'une synergie en train de se construire.

